



VACANCES DE FÉVRIER 2026

LES ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE ACCUEILLEN LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche informe les familles de l'ouverture des accueils de loisirs intercommunaux pendant les vacances scolaires de février 2026 : **du 9 au 20 février.**

Destinés aux **enfants de 3 à 12 ans**, les accueils de loisirs de Bellac, Magnac-Laval, Mondon (Cromac), Cieux proposeront un programme d'animations autour du thème « Le festival des couleurs : noir et blanc », favorisant l'éveil, la créativité et le vivre-ensemble.

Les enfants seront accueillis sur les sites de Bellac, Magnac-Laval, Mondon et Cieux, avec des formules souples en journée complète ou demi-journée, avec ou sans repas.

Les **inscriptions sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 19 janvier 2026**. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial, avec des modalités de paiement accessibles à tous.

La Communauté de Communes rappelle l'importance du **respect des délais d'inscription** et des règles de fonctionnement afin d'assurer un accueil de qualité et sécurisé pour tous les enfants.

Inscription :

Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site internet www.hautlimousinenmarche.fr ou auprès du Service Jeunesse : CCHLeM 05 44 25 30 53



CONTACT

Service communication

tél. 05 55 60 09 99 | email : communication@cchlem.fr

hautlimousinenmarche.fr